

ÉGALITÉ,  
UNE AMBITION COMMUNE

ÉDUCATION

ESPACES PUBLICS

SPORT



**MARDI 31 JANVIER, DE 18 H À 20 H 30 • PALAIS DU TRAVAIL**

*COMMENT FAVORISER L'EGALE PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE  
DES FEMMES ET DES HOMMES ?*

Le sport est un domaine d'action riche pour agir en matière d'égalité femmes hommes. Les questions que soulève la thématique sportive se révèlent être transversales : comment répartir le travail domestique pour favoriser le sport des femmes ? De quelle manière lutte-t-on contre les stéréotypes de sexe dans les activités physiques et sportives ? Pourquoi les familles dépensent-elles plus pour les activités des garçons que pour celles des filles ? Comment favoriser la mixité dans les activités physiques et sportives ? Quelles propositions pour valoriser davantage les performances sportives des femmes ? Autant de questions auxquelles chacune et chacun pourra apporter ses réflexions et idées d'action durant l'atelier.

## PLAN D'ACTIONS

### SPORT – INTÉGRER L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET HOMMES DANS LA POLITIQUE SPORTIVE LOCALE (PSL)

A travers la politique sportive locale (PSL), la Ville souhaite encourager la pratique physique et sportive dans les associations, les structures privées, dans les écoles ou encore la pratique de loisir libre. La politique sportive locale construite en concertation multi-partenariale (éducateurs, clubs, élus, partenaires, médecins du sport, magasins de sport...) vise à proposer une offre adaptée à l'évolution des pratiques.

La Ville compte 235 équipements sportifs, 39 000 licenciés. On constate, comme partout en France, que les femmes fréquentent plus les structures sportives privées (70 % des femmes et 30 % d'hommes) que les associations sportives (70 % d'hommes et 30 % de femmes). Plusieurs pistes d'actions sont identifiées dont le développement d'équipes mixtes, l'encouragement et un égal accès à la pratique physique et sportive des femmes aux revenus modestes. Le diagnostic montre aussi que la direction du Sport dispose de données sexuées sur la gouvernance des associations (1 seule femme présidente pour 14 hommes dans les 15 associations les plus subventionnées) et sur les adhérentes et les adhérents des associations subventionnées. Ces données pourraient être exploitées et permettre de mettre en place une démarche de conditionnalité des subventions au développement de l'égalité des femmes et des hommes.

### ENJEUX ET ACTIONS

#### ACTION 1

Développement de la pratique libre. La Ville soutient la pratique du sport urbain via l'installation d'aggrès de musculation ou de fitness dans les espaces à réaménager ou dans les parcs.

#### ACTION 2

Développement de la pratique sportive des femmes disposant de faibles ressources économiques. Faisant le constat que les femmes fréquentent plus les structures privées, le projet vise à mettre en place des mesures pour aider les femmes disposant de bas revenus à accéder à des pratiques sportives.

#### ACTION 3

Développement de la mixité dans la pratique sportive. La politique sportive locale vise à proposer une offre adéquate d'activités physiques et sportives. Elle peut encourager ainsi la création de nouvelles sections et équipes pour favoriser la pratique féminine et la mixité.

### NOTES

Area with horizontal dotted lines for notes.